



#### SECTEUR DES COMMUNICATIONS

C.P. 8000, 265, boul. des Montagnais Uashat (Qc) G4R 4L9 Tél. : (418) 962-0327 Fax: (418) 968-0937

**Pour diffusion immédiate**

## **Les Innus de Uashat mak Mani-utenam envoient un dernier avertissement à Tata Steel**

**Uashat mak Mani-utenam, le 4 juin 2019** - Le Conseil Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM) envoie une lettre aujourd'hui à Tata Steel Minerals Canada (TSMC) et aux gouvernements du Québec, de Terre-Neuve-Labrador et du Canada concernant les dommages environnementaux causés dernièrement par la minière à notre Nitassinan (territoire) dans la région de Schefferville. ITUM exige que TSMC corrige la situation immédiatement et demande aux gouvernements de surveiller la situation de près tout comme ITUM compte le faire.

« Les images qu'on voit aux médias grâce à la surveillance effectuée par nos frères et sœurs Innus de Matimekush-Lac John avec qui on partage le territoire démontrent un manque de respect de la part de TSMC envers les Innus et notre Nitassinan – c'est inacceptable qu'une minière agisse ainsi chez nous » a dit le Chef d'ITUM Mike Mckenzie.

Plusieurs reportages ont rapporté les images prises par Matimekush-Lac John des écoulements d'eaux rouges et d'un dépotoir de déchets industriels sans clôture où les écoulements de liquides peuvent se déverser directement dans les eaux environnantes. Ces dégâts environnementaux se trouvent à un endroit particulièrement sensible pour les Innus à cause de son importance culturelle. De plus, la communauté de Matimekush-Lac John est couverte de poussières rouges provenant de la circulation des camions de TSMC.

« Les représentants des Premières Nations sur le comité de protection de l'environnement qu'on a mis en place avec TSMC ont signalé ces mêmes problèmes à de nombreuses reprises aux représentants de TSMC les dernières années mais rien ne change – TSMC continue à ne pas investir assez pour corriger ces problèmes récurrents » a dit le biologiste André Michel, Directeur du Bureau de la protection des droits et du territoire d'ITUM.

Dans sa lettre à TSMC, ITUM exige que TSMC organise de manière urgente une réunion du comité de protection de l'environnement pour faire état aux représentants des Premières Nations des dégâts causés, des correctifs que TSMC est en train de mettre en place pour rectifier la situation de façon immédiate et des mesures que TSMC va prendre pour prévenir de tels dégâts dans le futur.

« Si une minière n'est pas prête à respecter ses obligations envers nous et envers notre territoire, la minière ne sera plus la bienvenue sur notre territoire » ajoute le Chef d'ITUM Mike Mckenzie.

Source: Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam (ITUM)

*Renseignements :*

*Jean Morin*

*Directeur des communications Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-utenam*

*514-608-9248*